

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE
UNITE DE FORMATION

ALGOLOGIE : APPROCHE SOIGNANTE PLURIDISCIPLINAIRE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PARAMEDICAL DE TYPE COURT

| |
|--|
| <p>CODE : 82 24 01 U 34 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 804 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p> |
|--|

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 27 juillet 2011,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

ALGOLOGIE : APPROCHE SOIGNANTE PLURIDISCIPLINAIRE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PARAMEDICAL DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation a pour but de permettre à l'étudiant de contribuer efficacement, au sein d'une équipe soignante, à la prise en charge globale d'un patient douloureux.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ S'exprimer dans un langage précis dans le respect des usages de la langue française et du vocabulaire requis par la discipline ;
- ◆ décrire de manière générale les caractéristiques anatomiques et physiologiques du système nerveux ;
- ◆ exprimer sa propre perception de la relation soignant-soigné, y compris son cheminement personnel dans l'approche du patient douloureux.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

- ◆ Diplôme, grade ou titre d'infirmier breveté ou gradué ou bachelier en soins infirmiers ;
- ◆ Bachelier sage-femme ;
- ◆ Licence ou master en psychologie ;
- ◆ Bachelier ou master en kinésithérapie ;
- ◆ Bachelier en ergothérapie ;
- ◆ Diplôme de docteur en médecine.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

| 1. Dénomination des cours | Classement des cours | Code U | Nombre de périodes |
|--|----------------------|--------|--------------------|
| Aspects socioculturels et éthiques de la prise en charge d'un patient douloureux | CT | B | 8 |
| Evaluation et traitement pluridisciplinaire de la douleur | CT | B | 16 |
| Approche actualisée du traitement de la douleur | CT | B | 8 |
| Psychologie appliquée au traitement de la douleur | CT | B | 8 |
| 2. Part d'autonomie | | P | 10 |
| Total des périodes | | | 50 |

4. PROGRAMME

A partir de situations concrètes de prise en charge de patients douloureux présentées par le chargé de cours et/ou l'étudiant,

l'étudiant sera capable :

en aspects socioculturels et éthiques de la prise en charge d'un patient douloureux,

- ◆ d'expliquer l'influence des mythes et croyances dans la prise en charge de la douleur ;
- ◆ d'identifier l'impact du contexte socioculturel sur la douleur et inversement ;
- ◆ d'intégrer les aspects éthiques dans la prise en charge de la douleur ;
- ◆ d'explicitier les éléments de législation qui régissent la prise en charge de la douleur ;

en évaluation et traitement pluridisciplinaire de la douleur,

- ◆ de définir et de classer les types de douleur ;
- ◆ de définir les objectifs d'une évaluation de la douleur ;
- ◆ de décrire les outils validés permettant d'évaluer la douleur (hétéro-évaluation/auto-évaluation, unidimensionnelle/multidimensionnelle) ;
- ◆ de classer les antalgiques selon les paliers de l'OMS ;
- ◆ de citer et de décrire les techniques non pharmacologiques de traitement de la douleur ;
- ◆ de justifier l'importance de la prise en charge rapide de la douleur aiguë ;
- ◆ de situer son action au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;

en approche actualisée du traitement de la douleur,

- ◆ de citer et de décrire les différentes techniques algologiques pour les douleurs aiguës, neuropathiques et cancéreuses ;
- ◆ de proposer une démarche d'éducation et/ou de réhabilitation du patient/de la famille ;

en psychologie appliquée au traitement de la douleur,

- ◆ d'expliquer les processus interactifs, aux niveaux affectif, cognitif et comportemental, en jeu dans une prise en charge et/ou un accompagnement de patient douloureux ;

- ◆ d'identifier les facteurs de risque psychologiques, comportementaux et sociaux liés à l'existence ou la pérennité de la douleur ;
- ◆ de citer et de décrire des thérapies psychologiques utilisées dans le traitement de la douleur.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

à partir d'une situation concrète de prise en charge d'un patient douloureux présentée par le chargé de cours,

- ◆ d'identifier les aspects socioculturels et éthiques relatifs à la situation proposée ;
- ◆ d'évaluer la situation de douleur selon les critères précis ;
- ◆ de situer son action au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- ◆ de proposer une intervention de prise en charge ciblée du patient dans le respect des limites de sa fonction.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de précision dans l'utilisation du vocabulaire scientifique,
- ◆ le niveau d'intégration des notions pluridisciplinaires dans son analyse,
- ◆ le niveau d'intégration des différents aspects de son analyse et de la proposition d'intervention et le degré de cohésion des arguments avancés.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas dépasser 20 personnes dans le groupe afin de favoriser les interactivités.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION

Date de dépôt :
Date d'approbation : **27/07/2011**

« Algologie : approche soignante
pluridisciplinaire »

Date d'application : **Sans objet**
Date limite de certification : **Sans objet**

| Code régime 1 définitif | Code domaine | Intitulé régime 1 définitif | Code régime 1 provisoire | Code domaine | Intitulé régime 1 provisoire | Code Cirso régime 2 | Code domaine | Intitulé régime 2 | Niv. | Type | Vol. |
|-------------------------|--------------|---|--------------------------|--------------|------------------------------|---------------------|--------------|-------------------|------|------|------|
| 82 24 01 U34 D1 | 804 | Algologie : approche soignante pluridisciplinaire | | | NEANT | | | NEANT | | | |